

Un réseau partenarial qui bénéficie de près de 20 années d'expérience

A partir de 2004, les services régionaux du ministère de l'Environnement (DIREN puis DREAL) avec l'appui des CAUE de la région ont développé le réseau paysage Midi-Pyrénées, élargi à l'ensemble de la région Occitanie en 2016. Ils s'adjoignent des savoirs et compétences des universités et organismes de recherche pour associer la connaissance scientifique sur le paysage aux enjeux d'avenir durable des territoires dans les projets portés par les acteurs publics. Ce réseau se présente comme un espace de rencontres et d'échanges interdisciplinaires et interprofessionnels autour d'une stratégie globale : **produire et diffuser la connaissance des paysages, développer les compétences, mobiliser les acteurs régionaux pour une culture partagée des enjeux paysagers, notamment sur les conditions des transitions.** Ses activités sont développées en référence aux objectifs de la Convention Européenne du Paysage (Florence, 2000) et en cohérence avec les orientations de la politique nationale du paysage (Article L 350-1 du code de l'Environnement).

Objectifs : enrichir les pratiques au service des politiques publiques du paysage

Le réseau Paysage a pour objectifs de participer à l'accompagnement, à la mise en œuvre et à la promotion de la politique du paysage en région. Ils se traduisent dans quatre domaines d'intervention :

- échanger, produire, former et informer

et se déclinent autour de trois thématiques :

- développement et appropriation des connaissances : atlas, observatoire et études
- professionnalisation des compétences : accompagnement, mobilisation et formation
- transfert et diffusion : échanges d'expériences et de savoir-faire

Il s'agit également de renforcer les échanges interprofessionnels et l'interconnaissance entre les acteurs du paysage : services de l'État, collectivités locales, institutions, organismes publics et professionnels.

Organisation et fonctionnement

Le fonctionnement du réseau repose sur une instance de gouvernance, le comité d'animation et une mobilisation régulière des membres au travers de réunions régulières ou d'enquêtes participatives, permettant d'envisager un programme de travail pluriannuel. Une des spécificités du comité d'animation est d'associer, depuis 2010 sous la forme d'un partenariat, les universités et écoles supérieures de la région investies dans la formation et/ou la recherche sur les paysages, la culture et les territoires. En outre le réseau entretient des relations privilégiées avec d'autres réseaux et clubs en région et au niveau national pour partager les expériences. Une convention partenariale définit le cadre du travail collectif pluriannuel (2023-2027).

Le réseau associe librement des représentants des administrations et d'organismes publics et compte à ce jour plus de 270 membres. Il fédère des institutions locales, nationales et internationales. Aucune cotisation n'est demandée pour faire partie du réseau mais simplement une inscription formelle (lien en fin de document).

Comité d'animation

DREAL Occitanie

Les CAUE d'Occitanie

Université Jean Jaurès (GEODE) de Toulouse

Université Paul Valéry (CRISES) de Montpellier

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier

Membres

Collectivités locales (*Région, Conseils départementaux, intercommunalités, communes, syndicats mixtes ...*)

Institutions (*CAUE, ONF, Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, Agences de la biodiversité ...*)

Services de l'État (*DDT(M), UDAP, DRAC, DRAAF ...*)

Associations (*Arbres et Paysages, SPEEF ...*)

Professionnels (*paysagistes, architectes, urbanistes, écologues, agences d'urbanisme...*)

Des réalisations de nature variée

Les activités du réseau s'inscrivent dans un programme pluriannuel, redéfini périodiquement et fondant la convention partenariale. Il se décline annuellement, après propositions et avis dans le cadre du comité d'animation. Les principales actions menées sont :

- organisation et/ou participation à l'animation de séminaires et de journées thématiques d'échanges (2 à 3 par an)
- contribution à la connaissance des paysages sur la région, au travers des atlas de paysage et des plans de paysage
- construction et alimentation d'un centre de ressources sur les sites Internet de la DREAL et de l'UR
- rédaction d'une lettre d'information trimestrielle, Paysage-info
- rédaction de dossiers thématiques
- création de plaquettes thématiques autour du paysage
- participation à des actions de formation : journées et ateliers de terrain animés par des universitaires (workshop)
- création d'une plate-forme Observatoire régional des paysages : fédérer les observatoires existants (PNR, CAUE, PNP, Pays...), autour d'un projet commun et d'une architecture collaborative.



Animer pour échanger et se rencontrer

Le réseau constitue un vecteur privilégié d'échanges, de rencontres et de confrontations pour les nombreux acteurs des paysages en région. Il favorise ainsi leur mise en réseau au sein de groupes de travail qu'il réunit et anime pour approfondir les connaissances et développer une ingénierie collective ; en organisant des journées d'échanges et des séminaires.

Produire et capitaliser des connaissances sur les paysages en région

Le réseau impulse la réalisation d'études et de travaux afin d'approfondir la connaissance des paysages en région et de mettre à disposition de tous des outils d'analyse et de compréhension des dynamiques et des enjeux paysagers. Il capitalise sur différentes thématiques les expériences et témoignages présentés au cours des journées d'échanges et des séminaires et les valorise sous la forme d'une collection de dossiers documentaires.



Accompagner et former

Le réseau contribue à la mise en place d'un plan régional de formation-compétence. Il organise des journées de terrain sur la base de dispositifs participatifs pour des formations collectives et inter-services. Il co-organise en tant que partenaire et intervenant des journées de formation avec des organismes spécialisés, sur le thème paysages et aménagement du territoire.



Diffuser, relayer et informer

Le réseau diffuse une lettre trimestrielle, intitulée Paysage-info, et relaie régulièrement les informations sur les paysages en Occitanie auprès de ses membres. Il réalise et diffuse des publications relatives à des sujets d'actualité et gère un site internet dédié au réseau.

Pour aller plus loin, vous pouvez visiter notre site internet :

<https://www.reseau-paysage-occitanie.fr>

Si vous voulez recevoir des informations du réseau, dites-le-nous :

<https://www.reseau-paysage-occitanie.fr/qui-sommes-nous/#newsletter>